

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00589

Numéro SIREN : 884 826 785

Nom ou dénomination : 3D-IT-YOURSELF

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2022 sous le numéro de dépôt 8310

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01102021		et clos le		30092022		Régime simplifié d'imposition		X							
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal									
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre																	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case																	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																	
Désignation de la société:								Adresse du siège social:									
3D - IT - YOURSELF								23 ALLEE DE LA NORIA									
SIRET		8	8	4	8	2	6	7	8	5	0	0	0	1	3	13127 VITROLLES	
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:									
REGIME FISCAL DES GROUPES																	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante																	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:																	
								SIRET									
B ACTIVITE																	
Activités exercées		CONSEIL EN INFORMATIQUE						Si vous avez changé d'activité, cochez la case									
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)																	
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal						0		Déficit							
Bénéfice imposable à 15%		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %													
2 Plus-values																	
PV à long terme imposables à 15%								PV à long terme imposables à 19%									
Autres PV imposables à 19%								PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)							
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches																	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A													
Entreprises nouvelles, art 44 septies				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies									
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Autres dispositifs									
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies													
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)								Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %									
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :								dans le secteur productif, art. 244 quater W									
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)																	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt																	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)																	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%																	
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)																	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre																	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom											
						NIF											
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre																	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom											
						NIF											
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé		C E G I D								
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .																	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:								Nom et adresse du conseil:									
PROTIS COMPTA EURL 6 RUE GIRARDIN 13007 MARSEILLE Tél: 04.95.09.31.50								Tél:									
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:											
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date: 20/10/2022		Lieu: VITROLLES									
						Qualité et nom du signataire:		Président									
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné								Signature		DIPERI EMILIE							
Examen de conformité fiscale (ECF)																	

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2022	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e		
									f		
									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.		
						5	6	7	8		
J DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise										3D - IT - YOURSELF										Néant ☐ *																																							
Adresse de l'entreprise										23 ALLEE DE LA NORIA										13127 VITROLLES																																							
Numéro SIRET *										88482678500013																																																	
Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										17																													
																				Exercice N clos le										30092022										Exercice N-1 clos le										30092021									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																						
		Autres *	014		016																																																						
	Immobiliations corporelles *		028		030																																																						
	Immobiliations financières * (1)		040		042																																																						
	Total I (5)		044		048																																																						
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																						
			Marchandises *	060		062																																																					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																						
	ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070																																																					
			Autres * (3)	072		074																																																					
Valeurs mobilières de placement		080		082																																																							
Disponibilités		084	1 728	086										1 728				1 829																																									
Charges constatées d'avance *		092		094																																																							
Total II		096	1 728	098										1 728				1 829																																									
Total général (I+II)		110	1 728	112										1 728				1 829																																									
PASSIF										Exercice N NET										Exercice N-1 NET																																							
										1										2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120											1 500				1 500																																									
	Ecart de réévaluation		124																																																								
	Réserve légale		126																																																								
	Réserves réglementées*		130																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131																																																								
	Report à nouveau		134											(986)																																													
	Résultat de l'exercice		136											776				(986)																																									
	Provisions réglementées		140																																																								
	Total I		142												1 290				514																																								
	Provisions pour risques et charges		154																																																								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166															5																																									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169											438				1 310																																									
	Produits constatés d'avance		174																																																								
	Total III		176												438			1 316																																									
	Total général (I + II + III)		180												1 728			1 829																																									
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																																																			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																																																			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3D - IT - YOURSELF

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 2

Exercice N-1 clos le 13 0 0 9 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209		210		
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
	services *		217		218	500	600
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
Production immobilisée *					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	0	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	500	600

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises) *				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier		- immobilier
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243
Rémunérations du personnel *				
Charges sociales (cf. renvoi 380)				
Dotations aux amortissements *				
Dotations aux provisions				
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	}
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
Total des charges d'exploitation				(II)

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 (24) (986)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers					280		
Produits exceptionnels					290	800	
Charges financières					294		
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices *					306		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

310 776 (986)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312 776 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

352 776 354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables : *	986					360	776

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

370 0 372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

30/09/2022

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : 3D - IT - YOURSELF

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial			495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516		
	Constructions		520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546		
	Matériel de transport		550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566		
TOTAL			570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5			
	6	7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594		595		
TOTAL					596	585	597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 3D - IT - YOURSELF

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II	DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés	983	776	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	986	Déficits reportables	984	210
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	210

III	DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)								380		
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : 3D-IT-YOURSELF

30/09/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 3D - IT - YOURSELF				Néant ☒			
Exercice ouvert le : 01/10/2021		et clos le : 30/09/2022		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024		160			
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Cegid Quadra

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 8 8 4 8 2 6 7 8 5 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3D - IT - YOURSELF

ADRESSE (voie) 23 ALLEE DE LA NORIA

CODE POSTAL 13127 VILLE VITROLLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DIPERI Prénom(s) JULIEN

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 130782 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FR

Adresse : N° 23 Voie ALLEE DE LA NORIA

Code postal 13127 Commune VITROLLES Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE3 0 0 9 2 0 2 2N° SIRET8 8 4 8 2 6 7 8 5 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE3D - IT - YOURSELF

ADRESSE (voie)23 ALLEE DE LA NORIA

CODE POSTAL13127VILLEVITROLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE905

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cedric Quadra

Dossier N° 004905 en Euros.

PROTIS COMPTA EURL

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2022 12	30/09/2021 17	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 500	1 500		
10100000 CAPITAL	1 500	1 500		
REPORT A NOUVEAU	986-		986-	
11900000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEU	986-		986-	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	776	986-	1 763	178. 71
TOTAL I	1 290	514	776	151. 19
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5	5-	100. 00-
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS		5	5-	100. 00-
AUTRES DETTES	438	1 310	872-	66. 57-
45500100 C/C DIPERI	438	1 310	872-	66. 57-
TOTAL III	438	1 316	877-	66. 70-
TOTAL GENERAL	1 728	1 829	101-	5. 52-

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 17	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	500	600	100-	16. 67-
70603000 PRESTATIONS DE SERVICES TI	500	600	100-	16. 67-
AUTRES PRODUITS	0		0	
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	0		0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	500	600	100-	16. 67-
AUTRES CHARGES EXTERNES	272	1 296	1 024-	79. 03-
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT	140	46	94	204. 95
62260000 HONORAIRES		1 200	1 200-	100. 00-
62600000 FRAIS DE PTT TELEPHONE		19	19-	100. 00-
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	132	32	100	317. 37
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	46		46	
63540000 DROITS ENREGISTREMENT ET TIMBR	46		46	
AUTRES CHARGES	206	290	84-	29. 06-
65100000 REDEVANCES CONCESS BREVETS ETC	206	290	84-	29. 06-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	524	1 586	1 063-	67. 00-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	24-	986-	963	97. 61
PRODUITS EXCEPTIONNELS	800		800	
77880000 PDTS EXCEPT DIVERS	800		800	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	776	986-	1 763	178. 71

Date 20/10/2022			Tableau de cohérence des liasses fiscales (*) Client 004905 3D-IT-YOURSELF 23 ALLEE DE LA NORIA 13127 VITROLLES			Référence		Page 1	
Collaborateur TH MM MM						Exercice 01/10/2021 30/09/2022			

[illegible]

« 3D-It-Yourself »

Société par actions simplifiée

Au capital de 1.500€

Siège social : 23 allée de la Noria – 13127 VITROLLES

RCS 884 826 785 SALON DE PROVENCE

**PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE
DU 29/11/2022**

L'AN 2022,
Le 29 Novembre
À 09H00

Les associés de la Société **3D-It-Yourself** se sont réunis en assemblée Générale ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par courrier électronique adressé le 24 Octobre 2022 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signé par les associés présents.

L'Assemblée générale est présidée par Mme *DIPERI EMILIE*, en sa qualité de *Présidente de Société*.

Mr *DIPERI JULIEN* est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'assemblée constate que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
-La feuille de présence et la liste des associés,
-l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 30/09/2022,
-un exemplaire des statuts de la société,
-le texte de résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'Article L. 227-10 du Code de commerce,

JD

CJ

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30/09/2022 et quitus à la présidente,
- *Approbation des charges non déductibles fiscalement,*
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la présidente
- Rémunération des actionnaires,

La Présidente présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la société est une petite entreprise au sens de l'Article L.123-16 du code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L.232-1 IV du code de commerce modifié par la loi n°2018-727 du 10 Aout 2018.

La Présidente donne lecture du rapport spécial de la présidente sur les conventions.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visés à l'article 39,4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 0€

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2022 s'élevant à 776 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	776 €
Report à nouveau débiteur (N-1)	- 986 €
Total	- 210 €

En totalité au compte « Report à nouveau débiteur » qui s'élève ainsi à - 210 €.

L'assemblée générale prend acte qu'il ne peut y avoir une distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial à la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du code du commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, décide d'approuver la rémunération nette allouée au cours de l'exercice écoulé à la Présidente, qui s'est élevé à un montant de 0 €.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

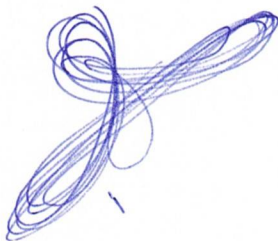
L'assemblée générale, décide d'approuver l'absence de rémunération nette allouée au cours de l'exercice écoulé à un quelconque associé.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

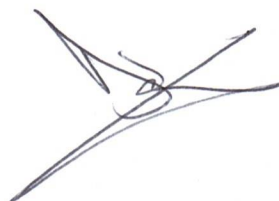
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

La Présidente
"DIPERI EMILIE"



Associé
"DIPERI JULIEN"

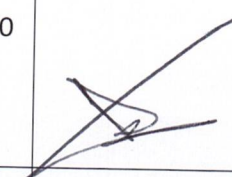


04

« 3D-It-Yourself »
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.500€
Siège social : 23 allée de la Noria – 13127 VITROLLES
RCS 884 826 785 SALON DE PROVENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 NOVEMBRE 2022

FEUILLE DE PRESENCE

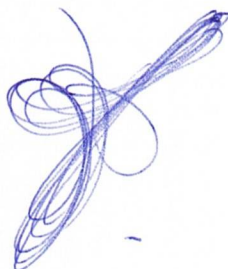
N°	Associés	Pleine Propriété	Usufruit	Voix	Nom du mandataire Eventuel- Signature
1	Mr DIPERI JULIEN 133, Rue Paul Bert, 84300 CAVAILLON	150		150	
	Totaux	150		150	

Nombre d'associés : 1

Certifiée sincère et véritable la présente feuilles de présence à laquelle sont annexés..... pouvoirs,
arrêtée à associés présents ou représentés possédant ensemble droit sociaux

Le président

DIPERI EMILIE



Le secrétaire

DIPERI JULIEN

